



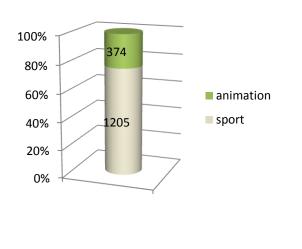
Liberté Égalité Fraternité

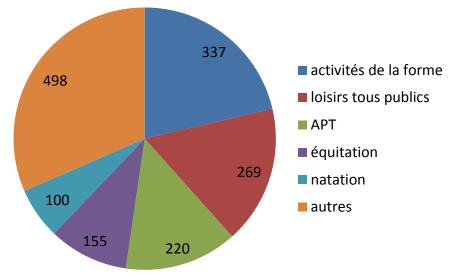


Cadre de l'enquête

Les objectifs de cette enquête annuelle étaient de mieux cerner le profil des diplômés du BPJEPS, leur insertion professionnelle et les caractéristiques des emplois. Les enquêtés sont les personnes ayant obtenu un BPJEPS en Auvergne - Rhône - Alpes entre le 1^{er} mai 2018 et le 31 avril 2019. Sur les 1 624 BPJEPS délivrés par la DRDJSCS sur cette période, 1 579 diplômés ont été ciblés par l'envoi en ligne d'un questionnaire, 618 ont répondu (soit un taux de retours de 39%).

1624 BPJEPS délivrés par la DRDJSCS en 2018-2019





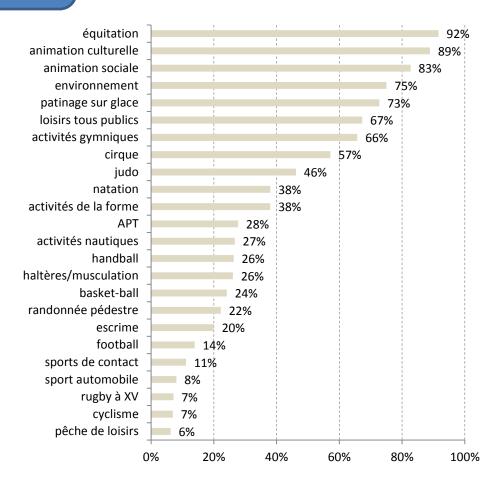
Plus des trois-quarts des BPJEPS enquêtés (76%) reposent sur une spécialité sportive. Cinq options représentent à elles seules plus des deux-tiers des BPJEPS délivrés : activités de la forme, loisirs tous publics, activités physiques pour tous, équitation et natation.

Profil des diplômés

Pourcentage de femmes

Les pourcentages ont été calculés sur la totalité des 1 579 enquêtés. Si Les femmes sont majoritaires sur les options socio-culturelles (70%), elles sont fortement minoritaires (38% seulement) sur les options sportives.

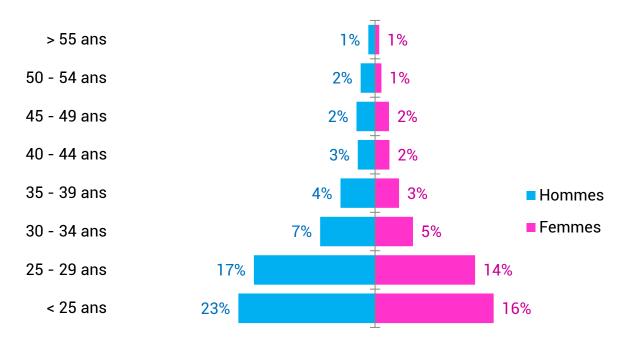
44% des diplômés sont des femmes



On constate que seules deux mentions (judo et cirque) présentent un équilibre du nombre de diplômes délivrés entre les hommes et les femmes. Pour les autres, les femmes sont soit fortement majoritaires, comme les mentions socio-culturelles, l'équitation et le patinage sur glace, soit très minoritaires. Dans cette catégorie, quatre mentions affichent des pourcentages de femmes très faibles, le sport automobile, le rugby à XV, le cyclisme et la pêche de loisirs. En comparant avec l'enquête précédente, on peut regretter que les mentions socio-culturelles qui étaient déjà très majoritairement féminines aient encore accentué cet écart. Ainsi, l'animation sociale passe de 72% de femmes à 83% et l'animation culturelle de 71% à 89% de femmes.On notera à l'inverse, la très forte évolution vers la parité en judo avec 46% des BPJEPS délivrés à des femmmes contre seulement 6% sur la précédente enquête.

Age

Les pourcentages ont également été calculés sur la totalité des 1 579 enquêtés.



Le BPJEPS attire essentiellement les jeunes, les moins de trente ans représentant les deuxtiers des diplômés. La part des moins de trente ans reste constante, ils représentaient même 70% des BPJEPS lors de l'enquête précédente.

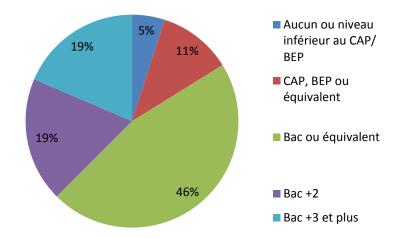
Lieu géographique

	département d'origine	Département actuel de résidence
Ain	4%	5%
Allier	4%	4%
Ardèche	3%	4%
Cantal	2%	1%
Drôme	2%	2%
Isère	16%	16%
Loire	9%	8%
Haute-Loire	2%	2%
Puy-de-Dôme	8%	8%
Rhône	20%	19%
Savoie	5%	6%
Haute-Savoie	10%	9%
Hors région	15%	16%
total	100%	100%

Le tableau ci-contre compare les lieux d'origine et de résidence six mois après la formation. Ainsi, 85% des diplômés étaient originaires de la région, et 84% y résident six mois après l'obtention de leur diplôme.

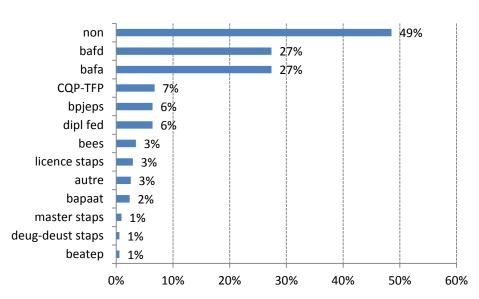
Niveau scolaire

Si près d'un diplômé sur deux avait avant d'entrer en formation BPJEPS le niveau BAC ou équivalent, 38% avaient déjà un niveau scolaire supérieur au BAC.



Autres diplômes dans le sport et l'animation

51% des diplômés possédaient déjà un autre diplôme dans le sport ou l'animation



Interprétation : 27% des BPJEPS possédaient le BAFD avant leur entrée en formation. Le total dépasse les 100% en raison de nombreux cumuls sur les diplômes possédés.

Apprentissage

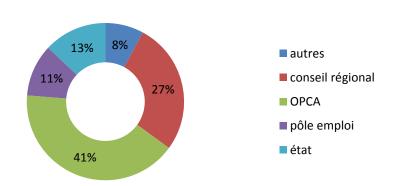
33% des diplômés ont suivi une formation par la voie de l'apprentissage (24% sur l'enquête précédente)

Aide financière

En fonction du profil des formés (demandeurs d'emploi, salariés...), des aides financières peuvent être accordées pour couvrir une partie ou la totalité des frais de la formation.

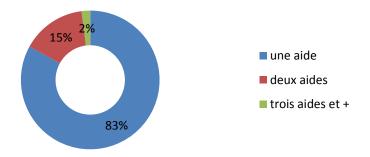
répartition des aides





Interprétation : les OPCA représentent 41% du total du nombre d'aides financières.

nombre d'aides financières



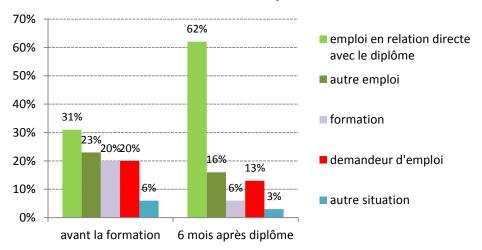
Pour les diplômés qui ont pu bénéficier d'une aide financière pour suivre la formation, la plupart (83%) n'en avaient qu'une.

Insertion professionnelle

Un diplômé sur deux était en emploi avant d'entrer en formation. Les 23% initialement en emploi dans un autre domaine peuvent rechercher une reconversion professionnelle ou une activité professionnelle complémentaire dans l'encadrement sportif ou socio-culturel.

78% des diplômés sont en emploi six mois après l'obtention de leur diplôme

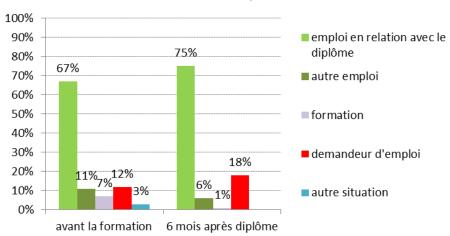
cumul tous diplômes



Le graphique ci-dessus permet de comparer les statuts avant la formation et six mois après l'obtention du diplôme. Initialement, les diplômés étaient. équitablement répartis entre les différents statuts. Six mois après l'obtention du BPJEPS, 62% occupent un emploi en relation directe avec le diplôme obtenu mais ce pourcentage est juste satisfaisant et masque des écarts entre mentions. Pour ceux qui sont actuellement en formation, cette dernière est dans les deux-tiers des cas dans le domaine du sport ou de l'animation. Parmi ceux qui sont actuellement demandeur d'emploi, plus des deux-tiers (69%) ont quand même travaillé depuis l'obtention de leur BPJEPS dans le sport ou l'animation. Un tiers de ceux qui sont actuellement sur un autre emploi exercent en parallèle une activité professionnelle secondaire dans l'encadrement du sport ou de l'animation.

Insertion professionnelle par diplôme

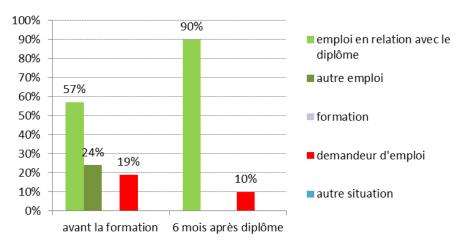




Sur cette option, on trouve une population initiale essentiellement composée de personnes déjà sur des emplois en lien avec le diplôme et qui cherchent à consolider leur situation professionnelle. Six mois après l'obtention du BPJEPS, 75% des diplômés occupent un emploi en lien avec le diplôme obtenu.

Les emplois en lien avec le diplôme sont presque exclusivement implantés dans les associations (52% des emplois) et les collectivités territoriales (44%), aucun diplômé ne travaillant à son compte. Plus des deux-tiers de ces emplois (69%) reposent sur un CDI. La plupart des contrats de travail (81%) sont à temps plein et ceux qui sont à temps partiels sont pratiquement tous (81%) supérieurs à un mi-temps.

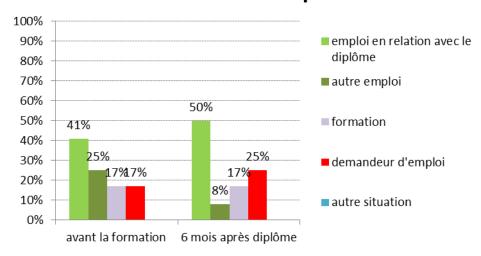
animation sociale



La population initiale était majoritairement composée de personnes déjà sur un emploi d'animateur socio-culturel. Six mois après l'obtention du BPJEPS, le taux d'emploi en lien avec la spécialité du diplôme est très élevé (90%).

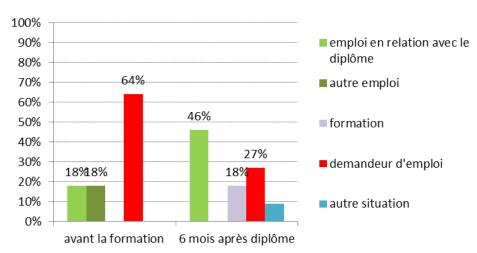
Presque tous les emplois en lien avec le diplôme sont majoritairement (53%) implantés dans le secteur associatif (53%) et les organismes d'Etat (37%). Presque tous les contrats de travail (89%) sont en CDI et reposent sur un temps plein (84%).

activités du cirque



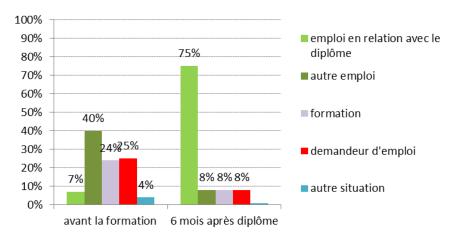
Contrairement aux autres spécialités socio-culturelles, la population initiale était assez bien répartie entre les différents statuts. Six mois après l'obtention du BPJEPS, le pourcentage d'emploi en lien avec le diplôme est peu élevé (50%).

environnement



La population initiale était majoritairement (64%) constituée de demandeurs d'emploi. Six mois après l'obtention du BPJEPS, le pourcentage d'emploi en lien avec le diplôme est insuffisant (46%).

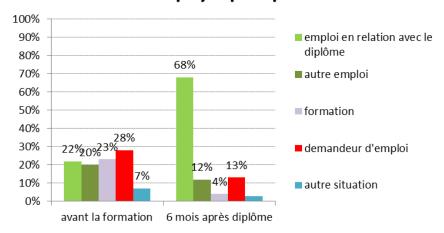
activités de la forme



Les activités de la forme font partie des rares spécialités (avec le sport automobile) pour lesquelles la catégorie la plus représentée au sein de la population initiale est celle des emplois issus d'autres branches professionnelles. Les diplômés viennent en effet chercher une reconversion professionnelle ou une activité secondaire.

Presque tous les emplois en lien avec le BPJEPS « activités de la forme » sont principalement implantés dans une entreprise commerciale (41%) ou relèvent du statut de travailleur indépendant (37%). Les salariés sont presque tous (78%) employés sur des CDI. On notera la part importante de temps partiels (43%) parmi les emplois dans l'encadrement des activités de la forme. Ces temps partiels sont répartis de façon équilibrée entre les trois catégories (inférieur, égal et supérieur à un mi-temps).

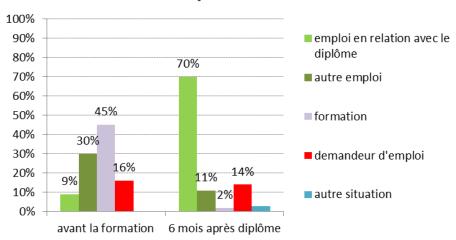
activités physiques pour tous



La population initiale était également répartie entre les quatre catégories. Six mois après l'obtention du BPJEPS APT, le taux d'insertion (68%) sur des emplois en lien avec le diplôme obtenu est satisfaisant.

Presque tous les emplois en lien avec le BPJEPS « activités physiques pour tous » sont implantés dans des associations (57%) et dans une moindre mesure dans les collectivités territoriales (30%). Parmi les salariés, 57% des contrats de travail reposent sur un CDI. Parmi les emplois, on trouve autant de temps pleins que de temps partiels et 57% des temps partiels sont supérieurs à un mi-temps.

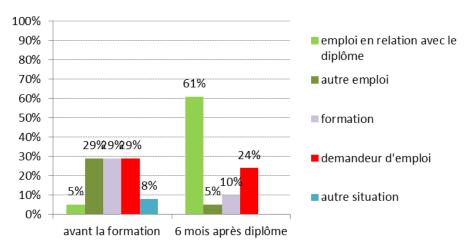
activités équestres



Parmi la population initiale, la catégorie la plus représentée est celle des personnes en formation sans que l'on puisse préciser si ces formations avaient un lien avec l'équitation ou l'encadrement. On constate également une proportion importante de personnes occupant un emploi sans lien avec le diplôme et qui recherchent une reconversion professionnelle ou un un emploi complémentaire dans l'encadrement équestre. Six mois après l'obtention du diplôme, le taux d'insertion (70%) sur des emplois en lien avec le diplôme obtenu est élevé.

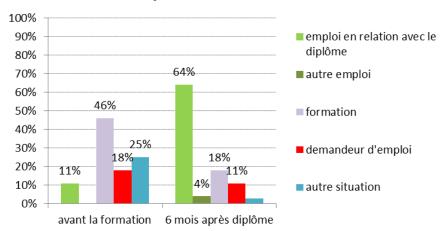
Les employeurs sont majoritairement (60%) des entreprises commerciales, 20% des professionnels travaillant à leur compte. Les emplois salariés reposent essentiellement (79%) sur un CDI. Plus des deux-tiers des emplois sont à temps plein. Lorsque les emplois sont à temps partiel, ils sont majoritairement (62%) supérieurs à un mi-temps.

activités de la natation



Dans la population initiale, on remarque la très faible part (5%) de personnes occupant des emplois en lien avec le diplôme. Six mois après l'obtention du diplôme, le taux d'insertion (61%) sur des emplois en lien avec le BPJEPS « activités de la natation » est satisfaisant. Pour les emplois en lien avec le BPJEPS « activités de la natation » sont surtout implantés au sein des collectivités territoriales (43%), devant les entreprises commerciales (22%) et les associations (17%). Parmi les emplois salariés, on trouve autant de CDI que de CDD. Les trois-quarts des emplois reposent sur un temps plein.

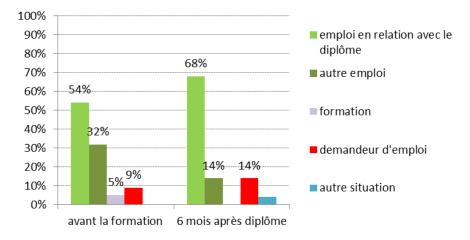
sports collectifs



La population initiale était essentiellement composée de personnes en formation, sans que l'on puisse préciser si il y avait un lien avec l'encadrement des sportifs collectifs. Six mois après l'obtention du diplôme, le taux d'insertion (64%) sur des emplois en lien avec le BPJEPS « sports collectifs » est satisfaisant.

Pour les emplois en lien avec le BPJEPS « sports collectifs », la plupart d'entre eux (78%) sont implantés au sein d'associations, les autres (17%) dans les collectivités territoriales, quelques-uns (6%) étant leur propre employeur. Parmi les emplois salariés, on trouve autant de CDI que de CDD. La plupart des emplois (78%) reposent sur des temps pleins.

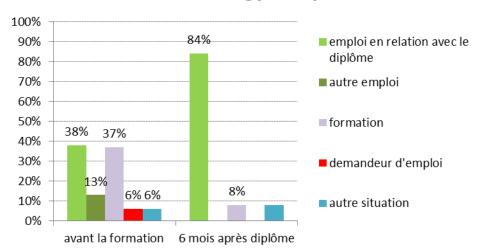
activités du cyclisme



La population initiale est plutôt atypique pour une spécialité sportive, avec une majorité de personnes occupant déjà des emplois sur les activités du cyclisme, venant chercher une conformité avec la règlementation et à améliorer leurs compétences pour consolider leur situation professionnelle. Six mois après l'obtention du diplôme, le taux d'insertion (68%) sur des emplois en lien avec le BPJEPS « activités du cyclisme » est satisfaisant mais à cependant relativiser au regard de la part très importante de personnes déjà sur ces emplois.

Ceux qui occupent des emplois en lien avec le BPJEPS « activités du cyclisme » sont pour la plupart d'entre eux (80%) leur propre employeur. Quelques emplois sont implantés dans les associations (7%) et les collectivités territoriales (7%). Les deux-tiers des emplois reposent sur des temps pleins.

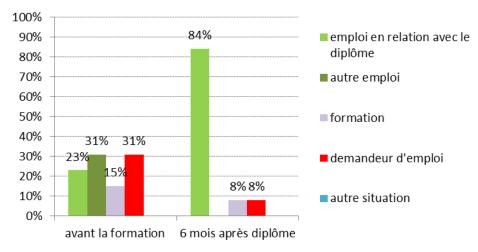
activités gymniques



On trouve parmi la population initiale une part importante pour une spécialité sportive (38%) de personnes occupant déjà des emplois dans les activités gymniques. Six mois après l'obtention du BPJEPS « activités gymniques », le pourcentage d'emplois en lien avec le BPJEPS « activités gymniques » (84%) est très élevé.

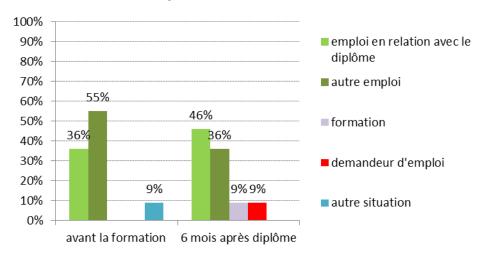
Presque tous les emplois en lien avec le BPJEPS « activité gymniques » (92%) sont implantés dans les associations. Tous les emplois salariés sont en CDI avec une parité entre les temps pleins et partiels, ces derniers étant tous supérieurs au mi-temps.

patinage sur glace



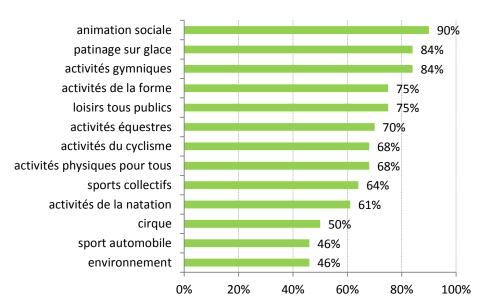
On remarque ici une bonne répartition entre les différentes catégories au sein de la population initiale. Six mois après l'obtention du diplôme, le pourcentage d'emplois en lien avec le BPJEPS « patinage sur glace » (84%)» est très élevé, ce qui est d'autant plus remarquable au regard de la composition de la population d'origine avec un pourcentage modéré (23%) de personnes occupant déjà ces emplois.

sport automobile



Parmi la population initiale, on distingue bien les deux catégories avec des personnes déjà sur des emplois dans le sport automobile venant régulariser leur situation professionnelle et/ou acquérir de nouvelles compétences pour consolider leur situation professionnelle. Six mois après l'obtention de leur diplôme, pourcentage de personnes occupant des emplois en lien avec le BPJEPS « sport automobile » (46%) est insuffisant, surtout au regard de la forte proportion de personnes déjà sur ces types d'emplois parmi la population initiale. On constate ainsi que la plupart des projets de reconversion professionnelle dans l'encadrement des sports automobiles ont avorté.

% d'emploi en lien avec le diplôme après son obtention



Interprétation : six mois après l'obtention de leur diplôme, 90% des titulaires du BPJEPS « animation sociale » occupent un emploi en lien avec celui-ci.

On constate sur ce graphique les écarts très importants entre spécialités sur les pourcentages d'emploi en lien avec le BPJEPS six mois après son obtention. Les meilleurs résultats sont ainsi enregistrés sur la spécialité « animation sociale », 90% des diplômés occupant un emploi avec la spécialité du BPJEPS six mois après l'obtention de celui-ci. A l'inverse, le plus faible pourcentage (46%) est enregistré sur le BPJEPS « environnement ». Il convient toutefois de relativiser ces pourcentages pour certaines spécialités pour lesquelles les diplômés peuvent juste rechercher avec l'obtention du BPJEPS une activité professionnelle complémentaire en gardant leur emploi principal. Cela peut être le cas sur les activités de la natation par exemple où les diplômés peuvent rechercher une activité saisonnière et qui peut expliquer le pourcentage peu élevé (61%) d'emploi principal en lien avec le BPJEPS correspondant.

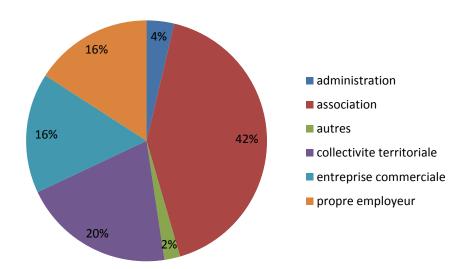
intitulés BPJEPS	% emploi dans la spécialité du diplôme avant BPJEPS	% emploi dans la spécialité du diplôme six mois après BPJEPS	progression (en points)
activités de la forme	7%	75%	68
activités équestres	9%	70%	61
patinage sur glace	23%	84%	61
activités de la natation	5%	61%	56
sports collectifs	11%	64%	53
activités physiques pour tous	22%	68%	46
activités gymniques	38%	84%	46
animation sociale	57%	90%	33
environnement	18%	46%	28
activités du cyclisme	54%	68%	14
sport automobile	36%	46%	10
cirque	41%	50%	9
loisirs tous publics	67%	75%	8

Ce tableau permet de comparer les capacités d'insertion professionnelle entre les spécialités en comparant les pourcentages d'emploi en lien avec le diplôme avant et six mois après son obtention. Les meilleurs résultats sont ainsi enregistrés sur les activités de la forme avec un pourcentage d'emploi dans la spécialité très faible initialement (7%) et très élevé après l'obtention du BPJEPS (75%). On enregistre la plus faible progression en « loisirs tous publics » mais on constate que l'insertion professionnelle était antérieure au diplôme, celui-ci venant consolider la situation professionnelle (acquisition de compétences, meilleure reconnaissance statutaire...).

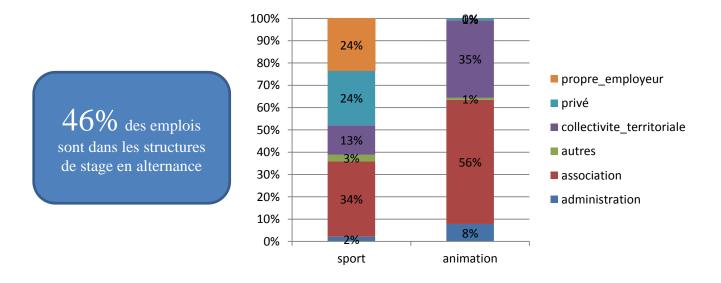
Profil des emplois liés à la spécialité du diplôme

Cette partie concerne uniquement les personnes dont la situation principale est d'occuper un emploi dans la spécialité de leur diplôme ou en lien.

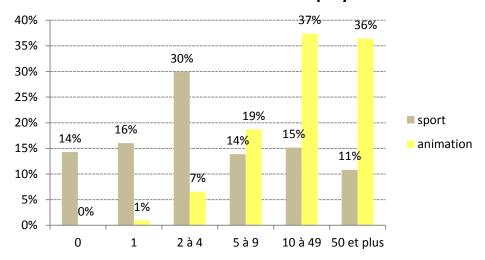
Employeurs



Ce graphique montre avant tout la diversité des types d'employeurs. En représentant 42% des emplois, les associations sont les types d'employeurs les plus citées mais on constate le poids de plus en plus important du secteur privé commercial (entreprises et propre employeur) Par ailleurs, près d'un emploi sur deux (45%) est dans la structure du stage en alternance. 39% des diplômés en emploi dans la spécialité de leur diplôme avaient déjà le même employeur avant la formation.

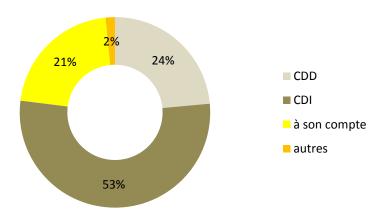


nombre de salariés des employeurs

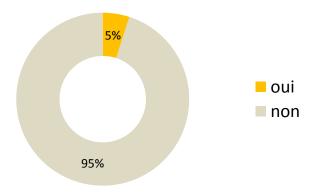


Le graphique permet clairement de distinguer le profil des employeurs entre le sport et l'animation. En sport les diplômés travaillent le plus souvent au sein de structures de petite taille, près des deux-tiers ayant moins de cinq salariés, ce qui s'explique par la forte proportion d'associations parmi les employeurs. C'est l'inverse pour l'animation, près des trois-quarts des employeurs ayant au moins dix salariés, ce qui s'explique par prédominance des collectivités territoriales parmi les employeurs.

Nature des contrats

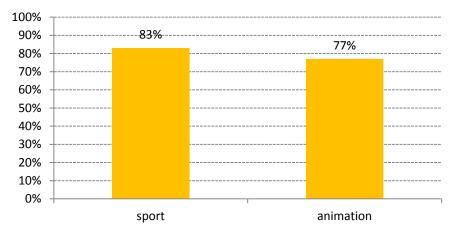


Le graphique ci-dessus concerne uniquement ceux dont l'emploi principal est dans l'encadrement du sport ou de l'animation, les CDI sont alors majoritaires (53%). A l'inverse, lorsqu'ils exercent une activité professionnelle secondaire dans la spécialité de leur diplôme, un sur deux l'exerce à son compte. Les saisonniers représentent 8% des contrats, la moyenne étant de 6,6 mois de travail.

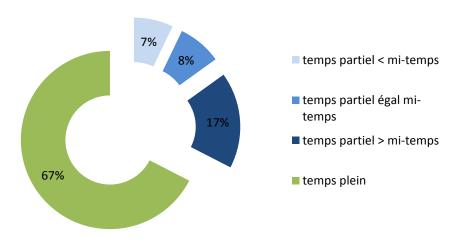


Seuls 5% des emplois principaux en relation avec le diplôme relèvent d'un dispositif d'emploi spécifique. Le dispositif le plus cité est le parcours Emploi Compétences (37% des dispositifs d'emplois spécifiques.



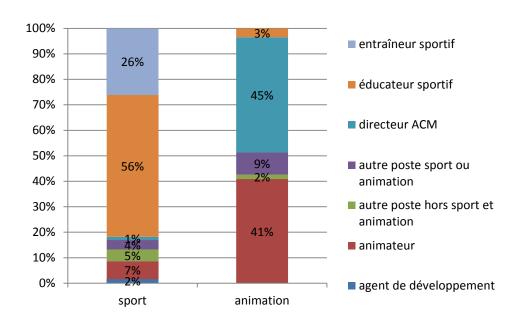


Temps de travail



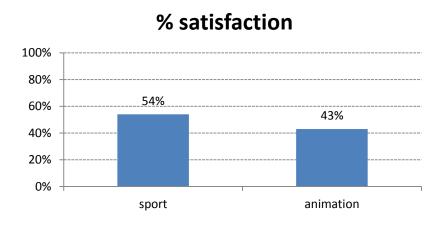
Les temps pleins concernent plus des deux-tiers des contrats (67%).

Profils de poste



Deux profils de poste concentrent la plupart (82%) des diplômés en sport : éducateur sportif et entraîneur sportif. Pour l'animation, presque tous les postes (86%) sont sur un profil de directeur d'ACM ou d'animateur.

Rémunération



Ce graphique illustre le mécontentement des éducateurs sportifs et des animateurs socioculturels sur le niveau de rémunération. Même s'il existe des emplois très bien rémunérés dans certaines spécialités, ils restent très minoritaires et les mécontentements sont représentatifs de l'ensemble des spécialités. Cette difficulté récurrente à dégager des salaires satisfaisants fait partie des facteurs importants engendrant à terme des reconversions vers d'autres secteurs professionnels.

> Eric RUTAULT Mission d'Appui au Pilotage DRDJSCS Auvergne-Rhône-Alpes